

DATA EMPLOI & OPEN DATA FRANCE TRAVAIL



1 Introduction

- France Travail renforce sa mission de transparence et de soutien aux acteurs territoriaux grâce à deux leviers complémentaires : Data Emploi, sa plateforme d'observation du marché du travail, et son engagement dans l'open data.
- L'open data consiste, pour France Travail, à rendre accessibles au public une sélection de données clés relatives à l'emploi, aux métiers ou aux dynamiques territoriales, sous une forme réutilisable par tous : collectivités, partenaires économiques, chercheurs, développeurs ou simples citoyens.
- En combinant l'accès facilité à ces données ouvertes et les analyses proposées via Data Emploi, France Travail permet aux élus, partenaires, conseillers et décideurs de mieux décrypter les dynamiques du marché du travail et d'élaborer des actions adaptées en faveur de l'emploi.

2 Qu'est-ce que DATA EMPLOI ?

- Data Emploi est une plateforme numérique mise en place par France Travail qui agrège des données actualisées sur le marché du travail, au niveau national mais aussi territorial (région, département, bassin d'emploi, comités locaux pour l'emploi, EPCI).
- Elle met à disposition une variété d'indicateurs clés : dynamique de l'emploi, secteurs porteurs, profils des demandeurs d'emploi (formation, compétences), types de contrats, métiers en tension, etc.
- L'interface comprend aussi des outils de comparaison entre territoires, ce qui permet d'analyser plus finement les disparités et les tendances.
- Elle s'adresse à plusieurs publics : décideurs locaux (élus, collectivités), entreprises, associations, conseillers emploi, mais aussi toute institution ou acteur souhaitant baser ses décisions sur des données territoriales.

3 L'open Data France travail

- France Travail a choisi de s'associer à la démarche d'ouverture des données publiques (Open Data) portée par l'État et Etalab, en rendant accessibles à tous des jeux de données. (<https://www.francetravail.org/opendata/>)
- Ces données sont disponibles via sa page Open Data ou via la plateforme francetravail.io. Grâce à cette ouverture, les collectivités, les entreprises, les chercheurs, et autres, peuvent créer des services, des applications ou mener des analyses leur permettant d'élaborer des politiques d'emploi fondées sur des données fiables.

Une API (pour Application Programming Interface, ou interface de programmation applicative) est un outil qui permet d'accéder automatiquement à des données structurées mises à disposition de manière fiable, sans avoir à les télécharger manuellement.

L'API (<https://guides.data.gouv.fr/guide-data.gouv.fr/api>) « Accès à l'emploi » donne des informations sur le taux d'accès à l'emploi (au bout de 6 mois) des demandeurs d'emploi, selon la région, le métier (ROME), etc. (<https://www.data.gouv.fr/dataservices/api-acces-a-lemploi/>).

Une autre API « Marché du travail », fournit des indicateurs sur les tensions métiers, les offres d'emploi (nombre, type, durée), les embauches, ainsi qu'un indicateur prospectif de dynamisme territorial. (<https://www.data.gouv.fr/dataservices/api-marche-du-travail/>)

4 A Quoi ça Sert ?

- Ils permettent une vision fine du marché du travail francilien, avec des indicateurs jusqu'à la mairie bassin d'emploi.
- Il est facile d'identifier les secteurs qui recrutent et ceux en tension (aide à ajuster les politiques d'emploi et attribuer les subventions, par exemple). Les conseillers France Travail peuvent donc s'appuyer sur ces données pour mieux orienter les demandeurs d'emploi.
- Enfin, l'open data favorise l'utilisation des API pour créer des outils au profit des territoires.

Ainsi, avec Data Emploi et l'engagement *open data*, France Travail contribue à rendre les données sur le domaine l'emploi plus accessibles, plus exploitables et plus stratégiques. Ces outils sont des leviers pour comprendre le marché du travail, prendre des décisions et favoriser le retour à l'emploi.